



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-30448>

Département(s) de publication : **77**

Annonce n° **24-30448**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : Département de Seine-et-Marne Direction de l'Architecture des Bâtiments et des Collèges Service Administratif et Financier Hôtel du Département

**Forme juridique de l'acheteur** : Autorité locale

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Services d'administration générale

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Fouille d'archéologie préventive Collège Lelorgne de Savigny à Provins

**Description** : Le présent marché a pour objet la réalisation d'une fouille préventive en application du code du patrimoine (livre V). Cette fouille préventive est prescrite par l'arrêté du Préfet de la région d'Île-de-France (Direction régionale des affaires culturelles, service régional de l'archéologie) no 2023-222 en date du 31/03/2023 en préalable à l'aménagement d'un ouvrage de gestion des eaux pluviales, projeté par le Département de Seine-et-Marne. L'emprise foncière soumise à cette prescription de fouille préventive correspond à celle de l'ouvrage projeté et s'étend sur 601 m<sup>2</sup> au sein du Collège Lelorgne de Savigny, situé au 1, rue Savigny à Provins (Seine-et-Marne), sur une partie de la parcelle no 364 en section AS du cadastre. Selon le code du patrimoine, la réalisation de cette fouille préventive incombe à l'aménageur, en l'occurrence le Département de Seine-et-Marne (Direction de l'architecture, des bâtiments et des collèges), ci-après désigné par le terme « acheteur ». Pour la mise en œuvre de cette fouille préventive, l'acheteur fait appel à un opérateur tel que défini à l'article L. 523-8 du code du patrimoine

**Identifiant de la procédure** : 0dc05705-8c07-4762-8b6a-4ea9ff87117e

**Identifiant interne** : FOUILLES\_PROVINS\_2024

**Type de procédure** : Ouverte

##### 2.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

#### 2.1.4 Informations générales

**Informations complémentaires :** Les prestations concernent la réalisation d'une fouille d'archéologie préventive au Collège Lelorgne de Savigny à Provins Les prestations ne sont pas réparties en lot et font l'objet de tranches optionnelles : Tranche ferme : Préparation de l'opération, fouille stratigraphique de l'emprise du futur ouvrage de gestion des eaux pluviales, études post-fouille et rédaction du rapport d'opération Tranche optionnelle 1 : Fouille stratigraphique de l'emprise et de la profondeur des futurs puits perdus Tranche optionnelle 2 : Analyses et études bioarchéologiques complémentaires Tranche optionnelle 3 : Étude complémentaire de matériels/matériaux et dix datations radiométriques ALLOTISSEMENT Le présent marché fait l'objet d'un lot unique. En effet, le marché ne permet pas l'identification de prestations distinctes, les prestations n'étant pas dissociables techniquement PRIX Le marché est conclu à prix global et forfaitaire VISITE OBLIGATOIRE : Les soumissionnaires doivent obligatoirement effectuer une visite du site avant la remise de leur offre. L'attestation de visite signée du Département devra être remise dans l'offre. Les visites sont prévues à l'adresse suivante, 1, rue Savigny à Provins (Seine et Marne), les : - lundi 19 février 2024 - 14h30 - mercredi 28 février 2024 - 14h30 Personne à contacter pour la prise de rendez-vous pour la visite : Nathalie VOISINE nathalie.voisine@departement77.fr. AVANCE : Une avance est prévue conformément au CCAP DUREE MARCHE Le marché est conclu de sa notification au titulaire jusqu'à la date d'achèvement de la tranche ferme et des tranches affermies. Délais d'exécution Les différents délais pour l'exécution des missions sont définis au CCTP. Pour chaque tranche affermie, les prestations seront exécutées de l'affermissement de la tranche jusqu'à la date d'achèvement des prestations de la tranche considérée. Ce délai suppose des interventions pendant toute la durée des congés scolaires, y compris les mois de juillet et d'août.

#### **Base juridique :**

Directive 2014/24/UE

#### 2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : Le soumissionnaire ne doit pas tomber sous le coup des divers motifs d'exclusion cités aux articles R.2143-6 à R.2143-10 du code de la commande publique

## Section 5 - Lot

### 5.1 Lot : LOT-0001

**Titre :** Fouille d'archéologie préventive Collège Lelorgne de Savigny à Provins

**Description :** Le présent marché a pour objet la réalisation d'une fouille préventive en application du code du patrimoine (livre V). Cette fouille préventive est prescrite par l'arrêté du Préfet de la région d'Île-de-France (Direction régionale des affaires culturelles, service régional de l'archéologie) no 2023-222 en date du 31/03/2023 en préalable à l'aménagement d'un ouvrage de gestion des eaux pluviales, projeté par le Département de Seine-et-Marne L'emprise foncière soumise à cette prescription de fouille préventive correspond à celle de l'ouvrage projeté et s'étend sur 601 m<sup>2</sup> au sein du Collège Lelorgne de Savigny, situé au 1, rue Savigny à Provins (Seine-et-Marne), sur une partie de la parcelle no 364 en section AS du cadastre. Selon le code du patrimoine, la réalisation de cette fouille préventive incombe à l'aménageur, en l'occurrence le Département de Seine-et-Marne (Direction de l'architecture, des bâtiments et

des collègues), ci-après désigné par le terme « acheteur ». Pour la mise en œuvre de cette fouille préventive, l'acheteur fait appel à un opérateur tel que défini à l'article L. 523-8 du code du patrimoine.

**Identifiant interne :** 2024-ABC01

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 71351914 Services archéologiques

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Description :** Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles (à compléter dans le DC2 le cas échéant).

**Critère :**

**Type :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Description :** L'agrément ou l'habilitation selon la qualification de l'opérateur (articles R.522-14 et R.522-8 du Code du patrimoine) doit non seulement couvrir les périodes médiévale et moderne, mais porter également sur l'archéologie du bâti

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** Une liste de références de moins de trois ans pour des prestations de même nature en indiquant le montant, l'année de réalisation et le destinataire public ou privé ; La liste des moyens humains du soumissionnaire ;

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** La Valeur technique de l'offre, notée sur 60 points La valeur technique de l'offre sera jugée au regard de la clarté et de la pertinence des informations contenues dans le mémoire technique du soumissionnaire et notée conformément aux sous-critères détaillés ci-dessous : Sous-critère 1 noté sur 30 points : Projet scientifique d'intervention (PSI) comporte : a) Un exposé du contexte scientifique et d'intervention au regard de l'opération archéologique ; b) Un exposé des méthodes et techniques qui seront utilisées ; c) Un exposé des moyens humains et matériels prévus ; d) La présentation des compétences et expériences de l'équipe scientifique qui sera constituée au regard de l'opération archéologique ; e) Un exposé des mesures de prévention des risques et des

mesures de prévention en matière d'hygiène et de sécurité qui seront mises en œuvre. Les éléments mentionnés aux b, c, d et e sont détaillés pour les phases de préparation, d'intervention sur le terrain, d'étude et de rédaction du rapport, ainsi que pour chaque tranche tant ferme qu'optionnelle

**Sous-critère 2** noté sur 30 points : Conditions de mise en œuvre du projet scientifique d'intervention (PSI) détaillée comme suit :

a) Les dates et durées prévisionnelles de réalisation de l'opération, détaillées pour les phases de préparation, d'intervention sur le terrain, d'étude et de rédaction du rapport, ainsi que pour chaque tranche tant ferme qu'optionnelle ;

b) Le cas échéant, les conditions de mise à disposition et de mise en sécurité du terrain demandées à l'aménageur et considérées comme nécessaires par le candidat pour la réalisation de l'opération. Il est précisé qu'en l'absence totale de mémoire technique, l'offre du candidat sera déclarée irrégulière

Le ou les dossiers techniques jugés très satisfaisant obtiennent la note maximale. Si aucun dossier n'est très satisfaisant, alors la note maximale n'est attribuée à aucun dossier. La note obtenue par chaque soumissionnaire pour la valeur technique est la somme des notes des différents sous-critères techniques. La note totale de l'offre est la somme des points attribués pour les critères Prix + Valeur technique.

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** Le Prix, noté sur 40 points Le prix sera apprécié au regard du prix global HT de l'ensemble des tranches porté à l'acte d'engagement qui prévaudra sur toutes autres indications chiffrées de l'offre. Le détenteur du prix le plus bas se verra attribuer le nombre maximal de points, sauf si ce prix est anormalement bas. La note de l'offre considérée ne peut pas être négative.

**5.1.11 Documents de marché**

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :** FRA

**Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officieusement disponibles :** FRA

**Adresse des documents de marché :** [https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=865441&orgAcronyme=g3h,](https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=865441&orgAcronyme=g3h)

**5.1.12 Conditions du marché public**

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&id=865441&orgAcronyme=g3h>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 02/04/2024 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre :** 8 MONTH

**Informations relatives à l'ouverture publique :**

**Date/heure** : 02/04/2024 à 14:00

**Conditions du marché :**

**Facturation en ligne** : Requête

**Informations relatives aux délais de recours** : Délais d'introduction des recours : Référé précontractuel : recours possible jusqu'à la signature du marché, Référé contractuel : recours possible dans un délai de 31 jours calendaires à compter de la publication de l'avis d'attribution du marché, ou à défaut 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, Recours de plein contentieux : recours dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du marché.

**5.1.15 Techniques**

**Accord-cadre :**

Pas d'accord-cadre

**Informations sur le système d'acquisition dynamique**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique :**

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de médiation** : Organe chargé des procédures de médiation Préfecture de la région Île-de-France Préfecture de Paris

**Organisation chargée des procédures de recours** : Instance chargé des procédures de recours : Tribunal Administratif de Melun

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours** : Instance chargé des procédures de recours : Tribunal Administratif de Melun

## **Section 8 - Organisations**

**8.1 ORG-0002**

**Nom officiel** : Organe chargé des procédures de médiation Préfecture de la région Île-de-France Préfecture de Paris

**Numéro d'enregistrement** : 17750000600024

**Adresse postale** : 5, rue Leblanc

**Ville** : Paris cedex 15

**Code postal** : 75911

**Pays** : France

**Adresse électronique** : ccira@paris-idf.gouv.fr

**Téléphone** : +33 1 82 52 42 72

**Rôles de cette organisation :**

**Organisation chargée des procédures de médiation**

**8.1 ORG-0001**

**Nom officiel** : Département de Seine-et-Marne Direction de l'Architecture des Bâtiments et des Collèges Service Administratif et Financier Hôtel du Département

**Numéro d'enregistrement** : 22770001000019

**Adresse postale** : CS 50377

**Ville** : MELUN cedex

**Code postal** : 77010

**Pays** : France

**Adresse électronique** : marches.dabc@departement77.fr

**Téléphone** : +33164147337

**Adresse internet** : <https://marches.maximilien.fr/?page=frame.ConsultationsOrganisme&org=g3h>

**Profil de l'acheteur** : <https://marches.maximilien.fr/?page=frame.ConsultationsOrganisme&org=g3h>

**Rôles de cette organisation** :

**Acheteur**

#### 8.1 ORG-0003

**Nom officiel** : Instance chargé des procédures de recours : Tribunal Administratif de Melun

**Numéro d'enregistrement** : 17770704900017

**Adresse postale** : 43 rue du Général de Gaulle Case postale n° 8630

**Ville** : Melun Cedex

**Code postal** : 77008

**Pays** : France

**Adresse électronique** : greffe.ta-melun@juradm.fr

**Téléphone** : +33 160566630

**Adresse internet** : <http://melun.tribunal-administratif.fr>

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation chargée des procédures de recours**

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours**

## Section 10 - Modification

**Version de l'avis antérieur à modifier** : fc0aa36e-ab12-47f8-94f9-ab6e4048966b-01

**Principale raison de la modification** : Correction par l'acheteur

## Section 11 - Informations relatives à l'avis

### 11.1 Informations relatives à l'avis

**Identifiant/version de l'avis** : f5f8aec5-c929-440d-b7c5-c6ef77a53f79 - 01

**Type de formulaire :** Mise en concurrence

**Type d'avis :** Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis :** 13/03/2024 à 13:18

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible :** français

## 11.2 Informations relatives à la publication

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 13/03/2024